

Image not found or type unknown



Date de validité d'un avoir

Par **cccchrys**, le **29/10/2008** à **16:25**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si un commerçant (d'une grande chaîne de magasin) a le droit de refuser un avoir (de 43€) dont la date est dépassée d'un mois. L'avoir était valable 6 mois, j'ai voulu l'utiliser avec 3 semaines de retard.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma requête.

Cordialement,

Mme Monthézin

>